

Couverture DAB+ : la phase 1 est 100% déployée



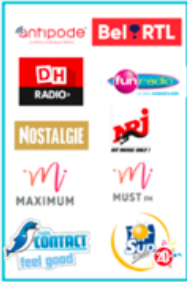

Dans le cadre du lancement de la nouvelle technologie de diffusion de la radio numérique DAB+ en Belgique francophone, la RTBF a été autorisée comme « Opérateur de réseau » pour opérer la diffusion en DAB+ en Fédération Wallonie-Bruxelles, sur les blocs de fréquences DAB+ « MUX 1 et MUX 2 » dédiés aux 24 réseaux publics et privés diffusant en DAB+. C'est le premier opérateur de réseau à avoir été autorisé, d'autres le seront dans les mois à venir pour opérer les 12 MUX locaux dédiés aux 72 radios indépendantes locales autorisées en DAB+.

C'est le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel qui a octroyé cette autorisation en octobre dernier à la RTBF avec effet au 1er novembre 2019. Cette désignation s'est faite sur proposition conjointe de tous les réseaux privés autorisés en DAB+ en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre du concept d'alliance sur le numérique promue par maRadio.be.

La RTBF opère depuis cette date la diffusion en DAB+ des 14 réseaux privés actuellement diffusés en DAB+, des 2 radios de la BRF, ainsi que de ses 8 radios, sans aucune distinction de qualité de couverture DAB+ entre ces différentes radios (sauf pour les 4 réseaux provinciaux dont la couverture est limitée géographiquement).

Liste des radios disponibles actuellement (entourées de vert, les radios DAB+ only) :

Offre de services disponibles sur les MUX 1 et 2

Réseaux publics		Réseaux privés	
 DAB+ et FM	 DAB+ only	 DAB+ et FM	 DAB+ only

25 chaînes radios déjà disponibles en



dont 10 exclusivement en DAB+

Les radios suivantes sont disponibles régionalement :

Bruxelles et Brabant Wallon : Antipode, VivaCité Bruxelles et VivaCité Brabant Wallon.

Province de Liège : Maximum FM, VivaCité Liège et VivaCité Bruxelles.

Province de Hainaut : Sud Radio, VivaCité Charleroi et VivaCité Mons.

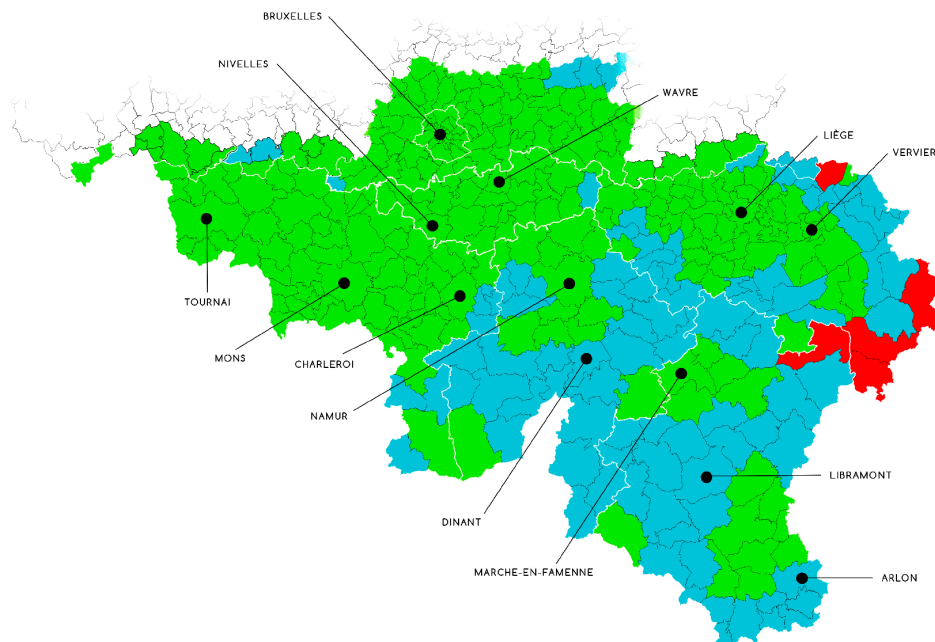
Provinces de Namur et Luxembourg : Must FM, VivaCité Namur et VivaCité Luxembourg.

NB : Potentiellement à venir : le réseau privé Radio LN24, ainsi que 72 radios indépendantes.

Sur le plan technique, la couverture DAB+ obtenue actuellement a nécessité le déploiement par la RTBF, en tant qu'opérateur de réseau DAB+, de 24 sites d'émission DAB+.

La RTBF vient d'annoncer que ses 24 sites d'émissions sont maintenant tous en service, le 24ème et dernier site (situé dans la région de Chimay en Hainaut) de cette première phase de déploiement ayant été mis en service fin de la semaine dernière.

La couverture obtenue est la suivante :



Au total, cela correspond à une couverture moyenne estimée par la RTBF de :

- 92% du territoire (ou 98% de la population) en voiture ;
- 75% de la population en indoor (à l'intérieur des maisons et des bureaux).

Cette carte se trouve sur le site www.dabplus.be/fr/couverture, avec un petit outil dans lequel on peut rentrer le nom de sa commune ou son code postal afin de connaître le niveau moyen de couverture dans sa commune.

Et maintenant ?

La couverture obtenue avec ces 24 sites premiers sites d'émission correspond à une première phase de déploiement du DAB+ pour les réseaux publics et privés.

La couverture actuelle sera renforcée à l'avenir pour combler les zones moins bien couvertes grâce à la mise en service d'une dizaine de sites d'émission supplémentaires que la RTBF va identifier et déployer à partir de 2020.



maRadio.be SCRL est le consortium qui regroupe depuis 2013 le secteur radiophonique public et privé belge francophone dans un projet coopératif visant à promouvoir l'audience numérique du média radio sur les plateformes DAB+ et internet, avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Contacts :

Nicolas Bresou, Project Manager, ncbr@maradio.be, 02/737.28.95.

www.dabplus.be/fr
www.radioplayer.be